

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2254

13 septembre 2013

SOMMAIRE

Biancamano Luxembourg S.A.	108191	Jazz S.à r.l.	108153
Blynn S.A.	108190	Just-eat.lu S.à r.l.	108148
Boaz S.A.	108192	Keystone Fund	108150
Central European Retail Property Fund S.à r.l./B.V.	108189	Kleines Matterhorn S.à r.l.	108147
Cestas S.A.	108146	Koch Fiber Luxembourg Holding S.à r.l.	108154
Danicalux Fortune Care	108148	Koudiat Mining Holding S.A.	108155
DHAB I S.A.	108146	Kwaki S.à r.l.	108151
Dusseldorf Arcaden Luxco	108146	Lagar S.A.	108150
Earl Place (Luxembourg) Holding SA ...	108147	Lagon 120 SA	108152
EcoNew Holding S.A.	108147	Leon S.A.	108153
Elitis S.A.	108147	Leopard Germany Bero Holding 1 S.à r.l.	108149
EMCap Partners Luxembourg S.à r.l. ...	108148	Lilium Investments S.A.	108151
Enotec S.à r.l.	108148	Lombard Odier Investment Managers Pri- vate Equity	108152
Esperanto Infrastructure III S.à r.l.	108147	Lucien Holdings S.à r.l.	108152
Esperanto Infrastructure II S.à r.l.	108146	Luxevents S.A.	108154
Findi S. à r.l.	108149	LUXIMMO Beteiligung und Grundbesitz AG	108155
Firola Investment SPF S.A.	108149	Luximmo Elfte Beteiligungsgesellschaft AG	108155
Gawa Fund Management S.à r.l.	108153	LuxTrust S.A.	108154
G.O. IB - Luxembourg Finance S.à r.l. ...	108153	L & W Investments S.A.	108150
Götterdämmerung SPF S.A.	108154	Made in Croatia S.A.	108180
GT Licensing Lux S.à r.l.	108154	Manor Investment S.A.	108178
HayFin Ruby II Luxembourg SCA	108151	Melando S.à r.l.	108156
Hiorts Finance S.A., SPF	108152	Montrade S.A., S.P.F.	108188
Homac Aviation S.A.	108148	Movele S.à r.l.	108184
Hong-Phuc Sàrl	108149	Repco 32 S.A.	108189
ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 1 S.à r.l.	108150	Repco 33 S.A.	108190
ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 3 S.à r.l.	108152	Repco 34 S.A.	108190
Idra International S.A.	108151	Repco 35 S.A.	108191
I.E. Lux Berlin n° 1 S. à r.l.	108149	Repco 36 S.A.	108191
I.E. Lux Berlin n° 2 S. à r.l.	108151	Repco 37 S.A.	108192
Immondorf SA	108150	Repco 38 S.A.	108192
IND S.à r.l.	108153		
Isomontage S.A.	108155		

Cestas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 36.657.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
CESTAS S.A.
Signature

Référence de publication: 2013103083/12.

(130125053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Dusseldorf Arcaden Luxco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 109.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juillet 2013.

Jean-Jacques Josset
Manager

Référence de publication: 2013103117/12.

(130125105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

DHAB I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 147.739.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de DHAB I S.A. (la «Société») a été clôturée le 24 octobre 2012, en vertu d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Les livres et documents sociaux de la Société ont été déposés et seront conservés pendant cinq ans dans les bureaux de Team Allied Records Management, 32 rue Jos Kieffer, L-4176 Esch-sur-Alzette.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Pour DHAB I S.A. (liquidée)
Zia Hossen
Associé KPMG Luxembourg S.à r.l. / Le liquidateur

Référence de publication: 2013103125/16.

(130125713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Esperanto Infrastructure II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 175.352.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 18 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 18 avril 2013.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2013103145/14.

(130125683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Esperanto Infrastructure III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 175.361.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 18 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 18 avril 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013103146/14.

(130125687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

EcoNew Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 147.911.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103139/10.

(130124975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Elitis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 139.551.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103167/9.

(130125297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Earl Place (Luxembourg) Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.046.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103132/10.

(130125982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Kleines Matterhorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 73.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013103347/11.

(130125673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Danicalux Fortune Care, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 157.160.

Il résulte d'un contrat de cession daté du 17 juillet 2013 que les 100 parts sociales de la société sont désormais détenues par Monsieur Flemming THOMSEN, né le 27/04/1944 à Vejle (DK) et demeurant Bispebjerg Bakke 18C, 2.tv. à DK -2400 Copenhague.

*Pour la société**Le gérant*

Référence de publication: 2013103119/12.

(130125317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

EMCap Partners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 164.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103168/10.

(130125549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Enotec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 120.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013103169/10.

(130125003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Homac Aviation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 212, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 52.018.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103291/9.

(130125258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Just-eat.lu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 176.212.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 19 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 19 avril 2013.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013103337/13.

(130125700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Firola Investment SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 58.681.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIROLA INVESTMENT SPF S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013103220/12.

(130125867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Findi S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.315.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103218/10.

(130125004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Hong-Phuc Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7762 Bissen, 4, route de Boevange.
R.C.S. Luxembourg B 74.035.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103292/9.

(130125507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

I.E. Lux Berlin n° 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 106.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103300/10.

(130125478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Leopard Germany Bero Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R.C.S. Luxembourg B 160.736.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

M. Robert Kimmels

Gérant

Référence de publication: 2013103368/13.

(130125289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Keystone Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 163.362.

Les comptes annuels de 2012 ont été clôturés au 31 décembre 2012 et approuvés lors de l'assemblée ordinaire des actionnaires le 16 juillet 2013 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Certifié conforme et sincère

Paddock Fund Administration S.A.

Référence de publication: 2013103354/13.

(130125129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

L & W Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.121.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013103362/11.

(130125077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.559.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103322/9.

(130125049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Immondorf SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 93.516.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2013103302/10.

(130125833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Lagar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAGAR S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013103381/11.

(130125393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Idra International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 72.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103325/9.

(130125616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

I.E. Lux Berlin n° 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103301/10.

(130125479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

HayFin Ruby II Luxembourg SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 162.062.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66841 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103278/10.

(130125113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Kwaki S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6142 Junglinster, 67, rue Rahm.

R.C.S. Luxembourg B 97.122.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-6142 Junglinster, le 23 juillet 2013.

Madame Eischen Francine

Gérante

Référence de publication: 2013103361/12.

(130125722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Lilium Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 167.600.

EXTRAIT

En date du 22 juillet 2013, l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Ivo Hemelraad, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet immédiat.
- La démission de Monsieur Alan Botfield, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet immédiat.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103370/13.

(130125067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.550.

—
Les comptes annuels au 31/03/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103323/9.

(130125050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Hiorts Finance S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 37.600.

—
Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103290/10.

(130125646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Lombard Odier Investment Managers Private Equity, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 155.519.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Lombard Odier Investment Managers Private Equity S.à r.l.

Mark Edmonds / Patrick Zurstrassen

Manager / Manager

Référence de publication: 2013103391/12.

(130126001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Lucien Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.461.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103393/9.

(130125853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Lagon 120 SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 115.055.

—
Par la présente, je vous notifie la démission, avec effet au 01/07/2013, de la fonction de Commissaire aux Comptes exercée par la société INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY, représentée par Monsieur Jean GREFF, au sein de la société LAGON 120 S.A. ayant son siège social à L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération, R.C.S. Luxembourg, N° B 115 055.

Dudelange, le 01/07/2013.

INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY S.A.

Signature

Référence de publication: 2013103382/14.

(130125248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Gawa Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 154.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2013. Justyna Bielasik.

Référence de publication: 2013103234/10.

(130125803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

G.O. IB - Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 157.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103232/10.

(130124985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

IND S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 90.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103327/9.

(130125727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Jazz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 54.401.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103339/10.

(130125561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Leon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 141.546.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 15 juillet 2013:

«L'assemblée prend acte de la démission de M. Giovanni VITTORE des fonctions de président du Conseil d'Administration et d'administrateur.

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Jeannot DIDERRICH, expert-comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEON S.A.

Référence de publication: 2013103388/15.

(130125343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

GT Licensing Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103267/10.

(130125835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Götterdämmerung SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 18, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 161.336.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103269/10.

(130125137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Koch Fiber Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 164.885.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103348/9.

(130125119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

LuxTrust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 112.233.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2013

Lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2013, M. Marc Lenert, demeurant à L-5380 Uebersyren, 50, rue de la Montagne, a été nommé administrateur au Conseil d'Administration de LuxTrust S.A. en remplacement de M. Marc Aguilar.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103378/12.

(130125556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Luxevents S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 4, ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss.

R.C.S. Luxembourg B 50.742.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2013, la décision suivante est prise à l'unanimité:

1) Est nommée réviseur d'entreprises la société BDO AUDIT SA, inscrite au RCSL sous le n° B147570, 2 Avenue Charles de Gaulle à L – 1653 Luxembourg (ex-Compagnie Fiduciaire, RCSL n° B71178) jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2014

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103398/13.

(130125318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Isomontage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 2-8, rue Julien Vesque.
R.C.S. Luxembourg B 19.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103334/9.

(130125898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Koudiat Mining Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 95.710.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103359/10.

(130126030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Luximmo Elfte Beteiligungsgesellschaft AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 82.537.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 19. Juni 2013

Nach eingehender Beratung fasst die Generalversammlung folgende Beschlüsse:

1. Der Rücktritt von Herrn Karl Michael Veit, geb. am 21.02.1969 in Köln, geschäftsansässig in 5, rue Heienhaff in L-1736 Senningerberg, zum 18.06.2013 als Mitglied und Delegierter des Verwaltungsrates (tägliche Geschäftsführung).
2. Bestellung von Herrn Wolfgang Thiel, geboren am 03.08.1981 und geschäftsansässig in 5, rue Heienhaff in L-1736 Senningerberg, zum Mitglied des Verwaltungsrates bis zur Generalversammlung 2014.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 19. Juni 2013.

Für die Versammlung
Edith Maerten

Référence de publication: 2013103401/17.

(130125932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

LUXIMMO Beteiligung und Grundbesitz AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 79.237.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 19. Juni 2013

Nach eingehender Beratung fasst die Generalversammlung folgende Beschlüsse:

1. Der Rücktritt von Herrn Karl Michael Veit, geb. am 21.02.1969 in Köln und geschäftsansässig in 5, rue Heienhaff in L-1736 Senningerberg, zum 18.06.2013 als Mitglied und Bevollmächtigter des Verwaltungsrates (tägliche Geschäftsführung).
2. Bestellung von Herrn Wolfgang Thiel, geboren am 03.08.1981 und geschäftsansässig in 5, rue Heienhaff in L-1736 Senningerberg, zum Mitglied des Verwaltungsrates bis zur Generalversammlung 2014.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 19. Juni 2013.

Für die Versammlung
Edith Maerten

Référence de publication: 2013103400/18.

(130125010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Melando S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 178.141.

In the year two thousand and thirteen, on the fifteenth day of July.

Before the undersigned, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Baupost Private Investments A-3, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4318552,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

2. Baupost Private Investments B-3, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4318553,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

3. Baupost Private Investments C-3, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4318558,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

4. Baupost Private Investments BVII-3, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4318578,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

5. HB Cayman Limited, a company limited by shares existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 105376,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

6. PB Cayman Limited, a company limited by shares existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 105372,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

7. YB Cayman Limited, a company limited by shares existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 105375,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

8. BVP-I Cayman VIII Limited, a company limited by shares existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 265505,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

9. BVP-III Cayman VIII Limited, a company limited by shares existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 265507,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

10. BVP-IV Cayman VI Limited, a company limited by shares existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 265508,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Boston (USA) on July 15th 2013.

11. Zaphir Asset Management, S.L. Unipersonal, a limited liability company formed under the laws of Spain, having its registered office at Madrid C/General Lacy 23, 28045 Madrid, Spain and with tax identification number B/84488832,

duly represented by Mr. Bastien Burin, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Madrid (Spain) on 12 July 2013.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the proxy of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact that they are all the shareholders of Melando S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 178 141 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on the 13 June 2013, in the process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have not been amended.

The general meeting of shareholders is thus regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda:

Agenda:

1. Creation of two (2) classes of shares in the share capital of the Company: (i) the class A shares subdivided into class A.1 shares, class A.2 shares, class A.3 shares, class A.4 shares, class A.5 shares, class A.6 shares, class A.7 shares, class A.8 shares and class A.9 shares and (ii) the class B shares with the rights and obligations set forth in the following restatement of the articles of association;

2. Conversion of the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares as follows:

- one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.1 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.2 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.3 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.4 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.5 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.6 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.7 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.8 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.9 shares;
 - one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class B shares;
- and the allocation thereof:

1. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.1 shares to be allocated as follows: ninety-six (96) class A.1 shares held by Baupost Private Investments A-3, L.L.C. ("Baupost A-3"), thirty-eight (38) class A.1 shares held by Baupost Private Investments B-3, L.L.C. ("Baupost B-3"), two hundred eleven (211) class A.1 shares held by Baupost Private Investments C-3, L.L.C. ("Baupost C-3"), ninety-one (91) class A.1 shares held by Baupost Private Investments BVII-3, L.L.C. ("Baupost BVII-3"), thirty-seven (37) class A.1 shares held by HB Cayman Limited ("HB Cayman"), thirty-five (35) class A.1 shares held by PB Cayman Limited ("PB Cayman"), twenty-four (24) class A.1 shares held by YB Cayman Limited ("YB Cayman"), sixty-seven (67) class A.1 shares held by BVP-I Cayman VIII Limited ("BVP-I Cayman VIII"), thirty-seven class A.1 shares (37) held by BVP-III Cayman VIII Limited ("BVP-III Cayman VIII") and six hundred fourteen (614) class A.1 shares held by BVP-IV Cayman VI Limited ("BVP-IV Cayman VI");

2. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.2 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.2 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.2 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.2 shares held by Baupost C-3, ninety-one (91) class A.2 shares held by Baupost BVII-3, thirty-seven (37) class A.2 shares held by HB Cayman, thirty-five (35) class A.2 shares held by PB Cayman, twenty-four (24) class A.2 shares held by YB Cayman, sixty-seven (67) class A.2 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-seven (37) class A.2 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.2 shares held by BVP-IV Cayman VI;

3. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.3 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.3 shares held by Baupost A-3, thirty-seven (37) class A.3 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.3 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.3 shares held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.3 shares held by HB Cayman, thirty-five (35) class A.3 shares held by PB Cayman, twenty-four (24) class A.3 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.3 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-seven (37) class A.3 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.3 shares held by BVP-IV Cayman VI;

4. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.4 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.4 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.4 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.4 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.4 shares held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.4 shares held by HB Cayman, thirty-five (35) class A.4 shares held by PB Cayman, twenty-four (24) class A.4 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.4 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) class A.4 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.4 shares held by BVP-IV Cayman VI;

5. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.5 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.5 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.5 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.5 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.5 shares held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.5 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.5 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.5 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.5 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) class A.5 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.5 shares held by BVP-IV Cayman VI;

6. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.6 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.6 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.6 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.6 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.6 shares held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.6 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.6 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.6 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.6 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) class A.6 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.6 shares held by BVP-IV Cayman VI;

7. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.7 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.7 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.7 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.7 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.7 shares held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.7 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.7 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.7 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.7 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) class A.7 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.7 shares held by BVP-IV Cayman VI;

8. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.8 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.8 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.8 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.8 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.8 shares held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.8 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.8 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.8 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.8 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) class A.8 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.8 shares held by BVP-IV Cayman VI;

9. one thousand two hundred fifty (1,250) class A.9 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.9 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.9 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.9 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.9 shares held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.9 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.9 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.9 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.9 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) class A.9 shares held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.9 shares held by BVP-IV Cayman VI;

10. one thousand two hundred fifty (1,250) class B shares held By Zaphir Asset Management.

3. Complete restatement of the articles of association of the Company and of its corporate purpose that shall read as follows:

«The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.»

4. Miscellaneous.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to create two (2) classes of shares in the share capital of the Company: (i) the class A shares subdivided into class A.1 shares, class A.2 shares, class A.3 shares, class A.4 shares, class A.5 shares, class A.6

shares, class A.7 shares, class A.8 shares and class A.9 shares and (ii) the class B shares with the rights and obligations set forth in the following restatement of the articles of association.

Second resolution

The general meeting decides to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares and allocate them as follows:

1. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.1 shares to be allocated as follows: ninety-six (96) class A.1 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.1 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.1 shares held by Baupost C-3, ninety-one (91) class A.1 shares held by Baupost BVII-3, thirty-seven (37) class A.1 shares held by HB Cayman, thirty-five (35) class A.1 shares held by PB Cayman, twenty-four (24) class A.1 shares held by YB Cayman, sixty-seven (67) class A.1 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-seven (37) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fourteen (614) class A.1 shares held by BVP-IV Cayman VI;

2. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.2 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.2 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.2 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.2 shares held by Baupost C-3, ninety-one (91) class A.2 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-seven (37) class A.2 shares held by HB Cayman, thirty-five (35) class A.2 shares held by PB Cayman, twenty-four (24) class A.2 shares held by YB Cayman, sixty-seven (67) class A.2 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-seven (37) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.2 shares held by BVP-IV Cayman VI;

3. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.3 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.3 shares held by Baupost A-3, thirty-seven (37) class A.3 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.3 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.3 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.3 shares held by HB Cayman, thirty-five (35) class A.3 shares held by PB Cayman, twenty-four (24) class A.3 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.3 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-seven (37) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.3 shares held by BVP-IV Cayman VI;

4. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.4 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.4 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.4 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.4 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.4 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.4 shares held by HB Cayman, thirty-five (35) class A.4 shares held by PB Cayman, twenty-four (24) class A.4 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.4 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.4 shares held by BVP-IV Cayman VI;

5. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.5 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.5 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.5 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.5 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.5 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.5 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.5 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.5 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.5 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.5 shares held by BVP-IV Cayman VI;

6. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.6 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.6 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.6 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.6 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.6 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.6 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.6 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.6 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.6 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.6 shares held by BVP-IV Cayman VI;

7. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.7 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.7 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.7 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.7 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.7 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.7 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.7 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.7 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.7 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.7 shares held by BVP-IV Cayman VI;

8. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.8 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.8 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.8 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.8 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.8 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.8 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.8 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.8 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.8 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.8 shares held by BVP-IV Cayman VI;

9. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.9 shares to be allocated as follows: ninety-five (95) class A.9 shares held by Baupost A-3, thirty-eight (38) class A.9 shares held by Baupost B-3, two hundred eleven (211) class A.9 shares held by Baupost C-3, ninety-two (92) class A.9 shares Held by Baupost BVII-3, thirty-six (36) class A.9 shares held by HB Cayman, thirty-six (36) class A.9 shares held by PB Cayman, twenty-three (23) class A.9 shares held by YB Cayman, sixty-eight (68) class A.9 shares held by BVP-I Cayman VIII, thirty-six (36) held by BVP-III Cayman VIII and six hundred fifteen (615) class A.9 shares held by BVP-IV Cayman VI;

10. one thousand two hundred fifty (1,250) shares into one thousand two hundred fifty (1,250) class B shares held By Zaphir Asset Management.

Third resolution

The general meeting decides to fully restate the articles of association of the Company, and its corporate purpose, so as to read as follows:

"A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name Melando S.à r.l. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

2.5 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by (i) eleven thousand two hundred fifty (11,250) class A shares (the "Class A Shares"), themselves subdivided into one thousand two hundred fifty (1,250) class A.1 shares (the "Tranche A.1 Shares"), one thousand two hundred fifty (1,250) class A.2 shares (the "Tranche A.2 Shares"), one thousand two hundred fifty (1,250) class A.3 shares (the "Tranche A.3 Shares"), one thousand two hundred fifty (1,250) class A.4 shares (the "Tranche A.4 Shares"), one thousand two hundred fifty (1,250) class A.5 shares (the "Tranche A.5 Shares"), one thousand two hundred fifty (1,250) class A.6 shares (the "Tranche A.6 Shares"), one thousand two hundred fifty (1,250) class A.7 shares (the "Tranche A.7 Shares"), one thousand two hundred fifty (1,250) class A.8 shares (the "Tranche A.8 Shares") and one thousand two hundred fifty (1,250) class A.9 shares (the "Tranche A.9 Shares") and (ii) one thousand two hundred fifty (1,250) class B shares (the "Class B Shares") with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2 Each Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of Shareholders.

5.3 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 The Company may redeem its own Shares.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into Shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The Shares of the Company are in registered form.

6.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of a Tranche, in whole but not in part, consisting in the repurchase and cancellation of all Shares in issue in such Tranche as may be determined from time-to-time by the board of managers or as the case may be by the sole manager and approved by the general meeting of Shareholders of the Company.

6.4 The relevant Tranche shall be repurchased and cancelled for an aggregate price equal to the fair market value of such Tranche (the "Cancellation Amount") as determined by and in the sole discretion of the board of managers or as the case may be by the sole manager and approved by the general meeting of Shareholders of the Company. The Cancellation Amount shall be determined by the board of managers or, as the case may be, by the sole manager of the Company no later than five (5) calendar days prior to the date set for the repurchase of the Shares.

6.5 In the event of a reduction of share capital through the cancellation of a whole Tranche consisting in the repurchase and cancellation of all Shares in issue in such Tranche, each Tranche entitles the holders thereof to the pro rata portion of the Cancellation Amount based on the Cancellation Amount per Share of such Tranche multiplied by the number of Shares held by such holder of the relevant Tranche immediately prior to the repurchase by the Company.

6.6 The Class A Shares shall be repurchased in the reverse order of the Tranches, starting with the Tranche A.9 Shares.

6.7 Subsequent Shares of a specific Tranche shall only become available for repurchase once all the Shares of the preceding Tranche have been repurchased in full. Each Shares of a Tranche becoming available for repurchase according to the rule specified in this article 6 shall be referred to as the "Relevant Class A Shares".

6.8 As a result of the above principles, in the event there are no more Tranche A.9 Shares outstanding in the Company, the Relevant Class A Shares shall be the Tranche A.8 Shares. The same principle shall apply until the Tranche A.1 Shares become the Relevant Class A Shares.

6.9 A repurchase of Shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law, and all Shares repurchased or otherwise acquired by the Company may be cancelled with the effect that the issued number of Shares and the share capital of the Company shall be reduced accordingly without however decreasing the amount of the share capital below the minimum amount provided for by the Law and in accordance with the provisions of a Shareholders' Agreement.

6.10 The Company may have one or several Shareholders, with a maximum of forty (40) Shareholders.

6.11 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the Shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of Shares - Transfer of Shares.

7.1 A register of Shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any Shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant Shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a Share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until such representative has been appointed.

7.3 The Shares are freely transferable among Shareholders unless otherwise agreed upon in a Shareholders' Agreement.

7.4 Inter vivos, Shares may only be transferred to new Shareholders subject to the approval of such transfer given by the Shareholders constituting a majority of at least three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of Shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the Shares of the deceased Shareholder may only be transferred to new Shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving Shareholders constituting a majority of at least three quarters of the share capital.

C. Decisions of the shareholders

Art. 8. Collective decisions of the Shareholders.

8.1 The general meeting of Shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each Shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of Shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) Shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of Shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case,

each Shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole Shareholder, such Shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of Shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole Shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of Shareholders shall be exercised by the sole Shareholder.

Art. 9. General meetings of Shareholders. In case the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, at least one general meeting of Shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each Shareholder is entitled to as many votes as he holds Shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's Shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by Shareholders holding more than half of the share capital.

10.3 A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all Shareholders.

10.4 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

Art. 11. Change of nationality. The Shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

Art. 12. Amendments of the articles of association. Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of Shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

D. Management

Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

13.1 The Company shall be managed by a sole manager or by a board of managers composed of up to two (2) class A managers and of up to two (2) class B managers.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole manager".

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of Shareholders.

13.4 The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall identify and define the investments to be made directly or indirectly by the Company in accordance with the provisions of a Shareholders' Agreement.

Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers.

14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of Shareholders in accordance with a Shareholders' Agreement which shall determine their remuneration and term of office.

14.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the Shareholders representing more than half of the Company's share capital and in accordance with the provisions of a Shareholders' Agreement.

Art. 15. Vacancy in the office of a manager.

15.1 In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of Shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions and as provided for in a Shareholders' Agreement.

15.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of Shareholders.

Art. 16. Convening meetings of the board of managers.

16.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

16.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

16.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Art. 17. Conduct of meetings of the board of managers.

17.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

17.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

17.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

17.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

17.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers, including each of the class A managers and any one class B manager.

17.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

17.7. The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 18. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

18.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by each of the class A managers together with any one class B manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by each of the class A managers together with any one class B manager.

18.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

Art. 19. Dealing with third parties. The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, if the Company has several managers, by the joint signature of each of the class A managers and any one class B manager, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

E. Audit and supervision**Art. 20. Auditor(s).**

20.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of Shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

20.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of Shareholders.

20.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

20.4 If the Shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

20.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of Shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 21. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 22. Annual accounts and Allocation of profits.

22.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

22.2. Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

22.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a Shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing Shareholder agrees to such allocation.

22.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

22.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of Shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

22.6 In accordance with the provisions of article 5.3 of these articles of association and unless otherwise provided in a Shareholders' Agreement, the Distributions shall be made to the Shareholders as follows:

22.6.1 first, the holders of the Relevant Class A Shares and the holders of the Class B Shares shall receive one hundred percent (100%) of the Distributions, in proportion to their respective Percentage Interests, until each Shareholder has received from all Distributions pursuant to this article 22.6.1, aggregate Distributions equal to the aggregate Shareholder Investment made by such Shareholder to the Company;

22.6.2 second, the holders of the Relevant Class A Shares and the holders of the Class B Shares shall receive one hundred percent (100%) of the Distributions, in proportion to their respective Percentage Interests, until each holder of the Relevant Class A Shares has received from all Distributions pursuant to article 22.6.1 and this article 22.6.2, aggregate Distributions equal to an IRR of eleven percent (11%);

22.6.3 third, the holders of the Relevant Class A Shares shall receive one hundred percent (100%) of the Distributions, in proportion to their respective Percentage Interests (expressed as a percentage of the aggregate Percentage Interests held by all Relevant Class A Shares), until each holder of the Relevant Class A Shares has received from all Distributions pursuant to article 22.6.1, article 22.6.2 and this article 22.6.3 sufficient Distributions such that the holders of the Class B Shares do not have any Excess Distributions; provided, however, that if at the time of such Distribution the holders of the Class B Shares do not have Excess Distributions, this section 22.6.3 shall be inoperative;

22.6.4 fourth, (a) eighty percent (80%) to the holders of the Relevant Class A Shares and the holders of the Class B Shares, in proportion to their respective Percentage Interests, and (b) twenty percent (20%) to the holders of the Class B Shares, until each holder of the Relevant Class A Shares has received from all Distributions pursuant to article 22.6.1, article 22.6.2, article 22.6.3 and article 22.6.4(a), aggregate Distributions equal to an IRR of twenty-five percent (25%); and

22.6.5 fifth, (a) seventy percent (70%) to the holders of the Relevant Class A Shares and the holders of the Class B Shares, in proportion to their respective Percentage Interests, and (b) thirty percent (30%) to the holders of the Class B Shares.

Art. 23. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

23.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

23.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the Shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of Shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

24.2 After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in such a manner as to achieve on an aggregate basis (taking into consideration all prior Distributions under article 22 of these articles of association) the same economic result as the distribution rules set out for the Distributions under said article 22.

H. Final clause - Governing law

Art. 25. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

I. Definition

Unless otherwise specified, capitalized terms used in these articles of association shall have the meaning set forth below:

"Affiliate" means, with respect to any Person, any other Person controlling, controlled by, or under common control with, such Person. For purposes of this definition, (a) the term "control" means, when used with respect to any Person, the power to direct the management and policies of such Person, directly or indirectly, whether as an officer or director, through the ownership of voting securities, by contract or otherwise, (b) the terms "controlling" and "controlled" have correlative meanings.

"Baupost Lead Manager" means the manager designated as such by the Majority Shareholders in accordance with a Shareholders' Agreement.

"Cancellation Amount" has the meaning set forth in article 6.4 of these articles of association.

"Class A Shareholders" means the holders of Class A Shares from time to time.

"Class B Shareholders" means the holders of Class B Shares from time to time.

"Class A Shares" has the meaning set forth in article 5.1 of these articles of association.

"Class B Shares" has the meaning set forth in article 5.1 of these articles of association.

"Company" shall have the meaning set forth in article 1 of these articles of association.

"Company Loan" means (a) any loan to the Company or any Subsidiary made, purchased or guaranteed by a Shareholder or by an Affiliate of a Shareholder and (b) any interest held by a Shareholder or by an Affiliate of a Shareholder in any loan referred to in clause (a).

"CPECs" means any convertible preferred equity certificates issued from time to time by the Company or any Subsidiary and purchased by the Shareholders; provided, however, that the Shareholders' respective ownership percentages of each class of CPECs shall at all times equal their respective Percentage Interests of the relevant class of Shares.

"Deposit" means any deposit, pledge or guarantee made by a Shareholder in connection with any Third Party Loan to the Company or any Subsidiary and any accrued interest thereon.

"Distributions" means any payment made by the Company to the Shareholders, including dividends, payment of principal and interests of Company Loans, payment received in respect of Deposits, liquidation proceeds, repurchase payments, yield payment or repayment of indebtedness.

"Excess Distributions" shall have the meaning set forth in a Shareholders' Agreement.

"IRR" means, with respect to any Shareholder, an internal rate of return, calculated using the XIRR function in Microsoft Excel based on net proceeds actually received by the Shareholders in euro after payment by the Company of all applicable local taxes, equal to the applicable percentage per annum on the aggregate amount of the Shareholder Investment, commencing on the date of such Shareholder's first purchase of equity, extension of credit or deposit of funds constituting a Shareholder Investment and taking into account the timing and amounts of all distributions (other than in respect of Company Loans) made by the Company or any Subsidiary.

"Law" shall have the meaning set forth in article 1 of these articles of association.

"Liquidation" means the sale or other disposition of all or substantially all of the assets of the Company and the liquidation of the Company.

"Majority Shareholders" means holders of the Class A Shares, or if the holders of the Class A Shares no longer holds a majority of the outstanding Shares, any other Persons holding, singly or collectively, more than fifty percent (50%) of the outstanding Shares.

"Other Investment" means any equity, debt or other interest in or obligation of the Company or any Subsidiary other than the Shares, CPECs, Company Loans or Deposits.

"Percentage Interests" shall have the meaning set forth in a Shareholders' Agreement.

"Person" means any present or future natural person or any corporation, association, partnership, joint venture, limited liability, joint stock or other partnership, business trust, trust, organization, société en nom collectif, société à responsabilité limitée, business or government or any governmental agency or political subdivision thereof.

"Project" means a commercial or residential real estate project located in Spain, acquired or developed, or proposed to be acquired or developed, by the Company or a Subsidiary.

"Relevant Class A Shares" has the meaning set forth in article 6.7.

"Shareholder" means any holder of shares issued by the Company, from time to time.

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement with respect to the Company concluded between the Shareholders from time to time.

"Shareholder Investment" means (i) with respect to any Shareholder, the current aggregate sum of all equity investments, loans and guarantees, if any, made by such Shareholder directly in the Company and any Subsidiary, including (A) the total subscription price of all Shares held by such Shareholder, (B) the aggregate principal amount of any Company Loans made, purchased or guaranteed by such Shareholder, (C) the total subscription price of all CPECs held by such Shareholder (but not any unpaid accrued interest generated by such CPECs and allocated to the Company's share premium), (D) the total amount of any outstanding Deposits of such Shareholder and (E) the total amount of Other Investments of such Shareholder and (ii) where applicable, the interests in connection with the sums referred to in item (i) (including, without limitation, all Shares and CPECs owned or held by such Shareholder).

"Shares" means all the shares issued by the Company, from time to time.

"Subsidiary" means (i) PROPERTY INVEST SPAIN, S.L.U., a Spanish limited liability company (sociedad limitada), with registered address at Paseo de Gracia 118, 5th floor, Barcelona, registered at the Barcelona Mercantile Registry, volume 41412, sheet 146, page B-393283, and (ii) any other Person of which one hundred percent (100%) of the equity interests are held, directly or indirectly, by the Company, which has been established to own a Project and has been organized pursuant to an operating agreement or corporate charter document approved by the Baupost Lead Manager.

"Third Party Loan" means any loan to the Company or a Subsidiary made by a third party to, and in accordance with, a Shareholders' Agreements.

"Tranches" means the Tranche A.1 Shares, the Tranche A.2 Shares, the Tranche A.3 Shares, the Tranche A.4 Shares, the Tranche A.5 Shares, the Tranche A.6 Shares, the Tranche A.7 Shares, the Tranche A.8 Shares and the Tranche A.9 Shares and "Tranche" means any of them."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand seven hundred euro (EUR 1,700.-).

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English and followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quinze juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Baupost Private Investments A-3, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, inscrite au Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318552,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

2. Baupost Private Investments B-3, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, inscrite au Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318553,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

3. Baupost Private Investments C-3, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, inscrite au Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318558,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

4. Baupost Private Investments BVII-3, L.L.C., une limited liability company existant sous les lois du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, inscrite au Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4318578,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

5. HB Cayman Limited, une company limited by shares existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro 105376,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

6. PB Cayman Limited, une company limited by shares existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro 105372,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

7. YB Cayman Limited, une company limited by shares existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro 105375,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

8. BVP-I Cayman VIII Limited, une company limited by shares existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro 265505,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

9. BVP-III Cayman VIII Limited, une company limited by shares existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro 265507,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

10. BVP-IV Cayman VI Limited, une company limited by shares existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples and Calder, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, inscrite au Registrar of Companies of the Cayman Islands sous le numéro 265508,

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013 à Boston (USA).

11. Zaphir Asset Management S.L. Unipersonal., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois d'Espagne, ayant son siège social à Madrid C/General Lacy 23, 28045 Madrid, Espagne, ayant le numéro d'identification fiscal B84488832, ("Zaphir Asset Management"),

dûment représentée par M. Bastien Burin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 juillet 2013 à Madrid (Espagne).

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire pour acter qu'ils sont tous les associés de Melando S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500), ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178 141 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 juin 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts n'ont pas été modifiés.

L'assemblée générale des associés est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Création de deux (2) catégories de parts sociales au sein du capital social de la Société: (i) les parts sociales de catégories A, réparties en parts sociales de catégorie A.1, parts sociales de catégorie A.2, parts sociales de catégorie A.3, parts sociales de catégorie A.4, parts sociales de catégorie A.5, parts sociales de catégorie A.6, parts sociales de catégorie A.7, parts sociales de catégorie A.8 et parts sociales de catégorie A.9 et (ii) les parts sociales de catégorie B, ayant les droits et obligations prévus dans la refonte complète des statuts ci-dessous;

2. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existante comme suit:

- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.1;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.2;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.3;
- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.4;

- mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.5;
 - mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.6;
 - mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.7;
 - mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.8;
 - mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie A.9;
 - mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante parts sociales de catégorie B.
- et attribution comme suit:

1. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.1 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-seize (96) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost Private Investments A-3, L.L.C. ("Baupost A-3"), trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost Private Investments B-3, L.L.C. ("Baupost B-3"), deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost Private Investments C-3, L.L.C. ("Baupost C-3"), quatre-vingt-onze (91) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost Private Investments BVII-3, L.L.C. ("Baupost BVII-3"), trente-sept (37) parts sociales de catégorie A.1 détenues par HB Cayman Limited ("HB Cayman"), trente-cinq (35) parts sociales de catégorie A.1 détenues par PB Cayman Limited ("PB Cayman"), vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie A.1 détenues par YB Cayman Limited ("YB Cayman"), soixante-sept (67) parts sociales de catégorie A.1 détenue par BVP-I Cayman VIII Limited ("BVP-I Cayman VIII"), trente-sept (37) parts sociales de catégorie A.1 détenues par BVP-III Cayman VIII Limited ("BVP-III Cayman VIII") et six cent quatorze (614) parts sociales de catégorie A.1 détenues par BVP-IV Cayman VI Limited ("BVP-IV Cayman VI");

2. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.2 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.2 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.2 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.2 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-onze (91) parts sociales de catégorie A.2 détenues par Baupost BVII-3, trente-sept (37) parts sociales de catégorie A.2 détenues par HB Cayman, trente-cinq (35) parts sociales de catégorie A.2 détenues par PB Cayman, vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie A.2 détenues par YB Cayman, soixante-sept (67) parts sociales de catégorie A.2 détenue par BVP-I Cayman VIII, trente-sept (37) parts sociales de catégorie A.2 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.2 détenues par BVP-IV VI;

3. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.3 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.3 détenues par Baupost A-3, trente-sept (37) parts sociales de catégorie A.3 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.3 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.3 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.3 détenues par HB Cayman, trente-cinq (35) parts sociales de catégorie A.3 détenues par PB Cayman, vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie A.3 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.3 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-sept (37) parts sociales de catégorie A.3 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.3 détenues par BVP-IV VI;

4. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.4 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.4 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.4 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.4 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.4 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.4 détenues par HB Cayman, trente-cinq (35) parts sociales de catégorie A.4 détenues par PB Cayman, vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie A.4 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.4 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-six (36) parts sociales de catégorie A.4 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.4 détenues par BVP-IV VI;

5. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.5 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.5 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.5 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.5 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.5 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.5 détenues par HB Cayman, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.5 détenues par PB Cayman, vingt-trois (23) parts sociales de catégorie A.5 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.5 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-six (36) parts sociales de catégorie A.5 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.5 détenues par BVP-IV VI;

6. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.6 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.6 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.6 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.6 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.6 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.6 détenues par HB Cayman, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.6 détenues par PB Cayman, vingt-trois (23) parts sociales de catégorie A.6 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.6 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-six (36) parts sociales de catégorie A.6 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A. détenues par BVP-IV VI;

7. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.4 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.7 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.7

détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.7 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.7 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.7 détenues par HB Cayman, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.7 détenues par PB Cayman, vingt-trois (23) parts sociales de catégorie A.7 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.7 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-six (36) parts sociales de catégorie A.7 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.7 détenues par BVP-IV VI;

8. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.4 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.8 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.8 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.8 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.8 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.8 détenues par HB Cayman, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.8 détenues par PB Cayman, vingt-trois (23) parts sociales de catégorie A.8 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.8 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-six (36) parts sociales de catégorie A.8 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.8 détenues par BVP-IV VI;

9. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.4 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-quinze (95) parts sociales de catégorie A.9 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.9 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.8 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.8 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.8 détenues par HB Cayman, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.8 détenues par PB Cayman, vingt-trois (23) parts sociales de catégorie A.8 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.8 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-six (36) parts sociales de catégorie A.8 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.8 détenues par BVP-IV VI;

10. mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B détenues par Zaphir Asset Management.

3. Refonte complète des statuts de la Société et de l'objet social qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La société a pour objet complémentaire l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.»

4. Divers.

L'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de créer de deux (2) catégories de parts sociales au sein du capital social de la Société: (i) les parts sociales de catégories A, réparties en parts sociales de catégorie A.1, parts sociales de catégorie A.2, parts sociales de catégorie A.3, parts sociales de catégorie A.4, parts sociales de catégorie A.5, parts sociales de catégorie A.6, parts sociales de catégorie A.7, parts sociales de catégorie A.8 et parts sociales de catégorie A.9 et (ii) les parts sociales de catégorie B, ayant les droits et obligations prévus dans la refonte complète des statuts ci-dessous

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes et de les attribuer comme suit:

1. Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante (1,250) parts sociales de catégorie A.1 devant être attribuées comme suit: quatre-vingt-seize (96) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost A-3, trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-onze (91) parts sociales de catégorie A.1 détenues par Baupost BVII-3, trente-sept (37) parts sociales de catégorie A.1 détenues par HB Cayman, trente-cinq (35) parts sociales de catégorie A.1 détenues par PB Cayman, vingt-quatre (24) parts sociales de catégorie A.1 détenues par YB Cayman Cayman, soixante-

trente-huit (38) parts sociales de catégorie A.9 détenues par Baupost B-3, deux cent onze (211) parts sociales de catégorie A.9 détenues par Baupost C-3, quatre-vingt-douze (92) parts sociales de catégorie A.9 détenues par Baupost BVII-3, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.9 détenues par HB Cayman, trente-six (36) parts sociales de catégorie A.9 détenues par PB Cayman, vingt-trois (23) parts sociales de catégorie A.9 détenues par YB Cayman, soixante-huit (68) parts sociales de catégorie A.9 détenue par BVP-I Cayman VIII; trente-six (36) parts sociales de catégorie A.9 détenues par BVP-III Cayman VIII et six cent quinze (615) parts sociales de catégorie A.9 détenues par BVP-IV VI;

10. Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B détenues par Zaphir Asset Management.

Troisième Résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société et de l'objet social qui auront désormais la teneur suivante:

«A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom - Forme. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Melando S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La société a pour objet complémentaire l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

2.5 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par (i) onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), elles-mêmes réparties en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.1 (les «Parts Sociales de Tranche A.1»), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.2 (les «Parts Sociales de Tranche A.2»), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.3 (les «Parts Sociales de Tranche A.3»), mille deux cent cinquante (1.250) parts

sociales de catégorie A.4 (les «Parts Sociales de Tranche A.4»), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.5 (les «Parts Sociales de Tranche A.5»), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.6 (les «Parts Sociales de Tranche A.6»), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.7 (les «Parts Sociales de Tranche A.7»), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.8 (les «Parts Sociales de Tranche A.8») et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie A.9 (les «Parts Sociales de Tranche A.9»), ainsi que par (ii) mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.2 Chaque Part Sociale donne droit à une voix au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Associés.

5.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en Parts Sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les Parts Sociales de la Société sont nominatives.

6.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'une Tranche, en totalité mais pas partiellement, consistant au rachat et à l'annulation de toutes les Parts Sociales émises au sein de cette Tranche, tel qu'il peut être décidé par le conseil de gérance à tout moment, ou, comme le cas échéant, par le gérant unique et approuvé par l'assemblée générale des Associés de la Société.

6.4 La Tranche concernée devra être rachetée et annulée à un prix total équivalent à la juste valeur de marché de cette Tranche (le «Montant de l'Annulation»), tel que déterminé à sa seule discrétion par le conseil de gérance, ou, le cas échéant, par le gérant unique et approuvé par l'assemblée générale des Associés de la Société. Le Montant de l'Annulation est déterminé par le conseil de gérance ou, le cas échéant, par le gérant unique de la Société au plus tard cinq (5) jours calendriers avant la date prévue pour le rachat des Parts Sociales.

6.5 Dans le cas d'une réduction du capital social au moyen du rachat de la totalité d'une Tranche, consistant au rachat et à l'annulation de toutes les Parts Sociales concernées au sein de cette Tranche, chaque Tranche confère à ses détenteurs le droit à la portion au pro rata du Montant de l'Annulation sur base du Montant de l'Annulation par Part Sociale de cette Tranche multiplié par le nombre de Parts Sociales détenues par le détenteur de la Tranche concernée, immédiatement avant le rachat par la Société.

6.6 Les Parts Sociales de Catégorie A devront être rachetées dans l'ordre inverse des Tranches, en commençant par les Parts Sociales de Tranche A.9.

6.7 Les Parts Sociales suivantes d'une Tranche spécifique ne seront disponibles pour le rachat qu'une fois que toutes les Parts Sociales de la Tranche précédente auront été entièrement rachetées. Pour chaque Part Sociale d'une Tranche pouvant être rachetées selon les règles prévues à cet article 6, il sera ci-après fait référence aux «Parts Sociales de Catégorie A Concernées».

6.8 Suite aux principes ci-dessus, dans l'hypothèse où il n'y a plus de Parts Sociales de Tranche A.9 restantes au sein de la Société, les Parts Sociales de Catégorie A Concernées seront les Parts Sociales de Tranche A.8. Le même principe s'appliquera jusqu'à ce que les Parts Sociales de Tranche A.1 deviennent les Parts Sociales de Catégorie A Concernées.

6.9 Un rachat de Parts Sociales ne peut être financé que par les sommes disponibles pour la distribution tel que prévu par l'article 72-1 de la Loi, et toutes les Parts Sociales rachetées ou acquises autrement par la Société peuvent être annulées de sorte que le nombre de Parts Sociales émises et le capital social de la Société sera réduit en conséquence, sans toutefois réduire le montant du capital social sous le minimum légal prévu par la Loi et conformément aux dispositions d'un Pacte d'Associés.

6.10 La Société peut avoir un ou plusieurs Associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.11 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des Associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des Parts Sociales - Transfert des Parts Sociales.

7.1 Un registre des Parts Sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque Associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'Associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par Part Sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette Part Sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés à moins qu'il n'en ait été convenu autrement dans un Pacte d'Associés.

7.4 Inter vivos, les Parts Sociales seront uniquement transférables à de nouveaux Associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les Associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de Parts Sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 En cas de décès, les Parts Sociales de l'Associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel Associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les Associés survivants constituant une majorité d'au moins trois quarts du capital social.

C. Décisions des Associés

Art. 8. Décisions collectives des Associés.

8.1 L'assemblée générale des Associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque Associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) Associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale des Associés, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque Associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'Associé unique, cet Associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'Associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 9. Assemblées générales des Associés. Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) Associés, une assemblée générale des Associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'Associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les Associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque Associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des Associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social.

10.3 Un Associé peut agir à toute assemblée générale des Associés en désignant une autre personne comme son mandataire, par procuration écrite ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les associés.

10.4 Tout associé qui prend part à une assemblée générale par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité, sous condition que ces moyens de communication sont disponibles aux lieux de la réunion.

Art. 11. Changement de nationalité. Les Associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des Associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

D. Gérance

Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 La Société est gérée par un gérant unique ou par un conseil de gérance composé d'au plus deux (2) gérant de catégorie A et d'au plus deux (2) gérants de catégorie B.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des Associés.

13.4 Le gérant unique ou le conseil de gérance, selon les cas, identifie et définit les investissements à accomplir directement ou indirectement par la Société, conformément aux dispositions d'un Pacte d'Associés.

Art. 14. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des Associés, conformément aux dispositions d'un Pacte d'Associés, qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat.

14.2 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des Associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société et conformément aux dispositions d'un Pacte d'Associés.

Art. 15. Vacance d'un poste de gérant.

15.1 Dans l'hypothèse où un poste de gérant deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder celle du mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des Associés appelée à statuer sur la nomination permanente, conformément aux dispositions légales applicables et aux dispositions prévues dans un Pacte d'Associés.

15.2 Dans l'hypothèse où la vacance survient alors que la Société est gérée par un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des Associés.

Art. 16. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

16.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

16.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnés dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

16.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 17. Conduite des réunions du conseil de gérance.

17.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

17.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

17.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

17.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

17.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance, incluant chaque gérant de la catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

17.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, ne dispose pas d'une voix prépondérante.

17.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 18. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; Procès-verbaux des décisions du gérant unique.

18.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par chaque gérant de catégorie A, ensemble avec un gérant de catégorie B. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en

justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président ou par chaque gérant de catégorie A ensemble avec un gérant de catégorie B.

18.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

Art. 19. Rapports avec les tiers. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la signature conjointe de chaque gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/ auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

E. Audit et surveillance

Art. 20. Commissaire - Réviseur d'entreprises agréé.

20.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) Associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des Associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

20.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des Associés.

20.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

20.4 Si les Associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

20.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des Associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 21. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 22. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

22.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

22.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

22.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un Associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet Associé consent à cette affectation.

22.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

22.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des Associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

22.6 Conformément aux dispositions de l'article 5.3 de ces statuts et à moins qu'il n'en soit prévu autrement dans un Pacte d'Associés, les Distributions seront faites aux Associés comme suit:

22.6.1 Premièrement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégories A Concernées et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B recevront, proportionnellement à leur Pourcentage de Participation, cent pour cent (100%) des Distributions jusqu'à ce que chaque Associé ait reçu de toutes les Distributions conformément à cet article 22.6.1, un ensemble de Distributions équivalentes à l'ensemble de l'Investissement d'Associé fait par cet Associé dans la Société;

22.6.2 Deuxièmement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégories A Concernées et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B recevront, proportionnellement à leur Pourcentage de Participation, cent pour cent (100%) des Distributions jusqu'à ce que chaque détenteur de Parts Sociales de Catégories A Concernées ait reçu de toutes les Distributions un ensemble de Distributions équivalent à un IRR de onze pour cent (11%), conformément à l'article 22.6.1 et à cet article 22.6.2;

22.6.3 Troisièmement, les détenteurs de Parts Sociales de Catégories A Concernées recevront, proportionnellement à leur Pourcentage de Participation (exprimé en pourcentage de l'ensemble du Pourcentage de Participation détenu par toutes les Parts Sociales de Catégories A Concernées), cent pour cent (100%) des Distributions jusqu'à ce que chaque détenteur de Parts Sociales de Catégories A Concernées ait reçu des Distributions suffisantes conformément à l'article 22.6.1, l'article 22.6.2 et à cet article 22.6.3 afin que les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B n'aient pas de Distribution Excédentaires; à condition, toutefois, que si au jour d'une telle Distribution les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B n'ont pas de Distribution Excédentaires, cette section 22.6.3 sera inopérante;

22.6.4 Quatrièmement, (a) quatre-vingt pour cent (80%), proportionnellement à leur Pourcentage de Participation, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégories A Concernées et aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B, et (b) vingt pour cent (20%) aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B, jusqu'à ce que chaque détenteur de Parts Sociales de Catégories A Concernées ait reçu de ensemble de Distributions faites conformément à l'article 22.6.1, l'article 22.6.2, l'article 22.6.3 et l'article 22.6.4 (a) un ensemble de Distributions équivalent à un IRR de vingt-cinq pour cent (25%);

22.6.5 Cinquièmement, (a) soixante-dix pour cent (70%) proportionnellement à leur Pourcentage de Participation, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégories A Concernées et aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B et (b) trente pour cent (30%) aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B.

Art. 23. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

23.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

23.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux Associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des Associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

24.2 Après paiement de toutes les dettes et charges à l'égard de la Société, y compris les dépenses de liquidation, le bénéfice net de liquidation sera distribué aux Associés afin d'obtenir, de manière globale (en tenant compte de toute Distribution déjà accomplie sur base de l'article 22 de ces statuts), le même résultat économique que celui qui aurait été atteint en application des règles de distribution établies pour les Distributions en vertu dudit article 22

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

I. Définition

«Affilié(e)» désigne, à l'égard de toute Personne, toute autre Personne détenant, détenue par, ou sous le contrôle commun de cette Personne. Pour les besoins de cette définition, (a) le terme «détenir» signifie, quand il est utilisé pour une Personne quelconque, le pouvoir de diriger la gestion et la politique de cette Personne, directement ou indirectement, en tant que responsable ou administrateur, par la détention de titres ayant un droit de vote, par contrat ou autrement, (b) les termes «détenant» et «détenu» ont des significations corrélatives.

«Associé» désigne tout détenteur de parts sociales émises par la Société au fil du temps.

«Associés de Catégorie A» désigne les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A au fil du temps.

«Associés de Catégorie B» désigne les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B au fil du temps.

«Associé Majoritaire» désigne les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, ou si les détenteurs de parts sociales de catégorie A ne détiennent plus la majorité de Parts Sociales en circulation, toute autre Personne détenant, seul ou collectivement, plus de cinquante pourcent (50%) des Parts Sociales en circulation.

«Autre Investissement» désigne tout titre, dette, ou autre intérêt ou obligation de la Société ou d'une Filiale autre que les Parts Sociales, CPECs, Prêts d'Associé ou Dépôts.

«CPECs» désigne tout certificat de titres préférentiels convertibles en parts sociales émis au fil du temps par la société ou toute Filiale et acheté par les Associés; à condition, cependant, que les pourcentages de détentions de CPECs des Associés soient égaux, à tous moments, à leur Pourcentage de Participation des Parts Sociales considérées.

«Distributions» désigne tout paiement effectué par la Société aux Associés sous forme de dividendes, paiement en principal et intérêts de Prêts d'Associés, paiement reçus au titre de Dépôts, boni de liquidation, rachat, paiement d'intérêts ou rachat de dette.

«Distributions Excédentaires» a la signification définie par un Pacte d'Associé.

«Dépôt» désigne tout dépôt, nantissement ou garantie donné par un Associé au titre de tout Prêt de Tiers fait à la Société ou Filiale ainsi que tout intérêt courus y étant relatif.

«Filiale» désigne (i) PROPERTY INVEST SPAIN, S.L.U., une société à responsabilité limitée espagnole (sociedad limitada), ayant son siège social au Paseo de Garcia 118, 5^e étage, Barcelone, immatriculée au Registre Commercial de Barcelone, volume 41412, fiche 146, page B-393283, et (ii) toute autre Personne dont cent pourcent (100%) des titres sont détenus, directement ou indirectement, par la Société, qui a été constituée pour détenir un Projet et qui a été

organisé conformément à un contrat d'exploitation ou une charte d'entreprise approuvée par le Gérant Principal de Baupost.

«Gérant Principal de Baupost» désigne le gérant désigné en tant que tel par la Majorité des Associés, conformément à un Pacte d'Associés.

«Investissement d' Associé» désigne (i) à l'égard de tout Associé, la somme totale actuelle correspondant à tous les investissements sur les titres, les prêts et les garanties, le cas échéant, fait par cet Associé directement dans la Société et dans toute Filiale, en ce inclus (A) le prix de souscription total de toutes les Parts Sociale détenues par cet Associé, (B) le montant total principal des Prêts d'Associés accordés, achetés ou garantis par cet Associé, (C) le prix de souscription total de tout CPECs détenus par cet Associé (à l'exclusion des intérêts cumulés non payés produits par ces CPECs et alloués au compte de prime d'émission de la Société), (D) le montant total de tous les Dépôts en cours faits par cet Associé et (E) le montant total correspondant aux Autres Investissements de l'Associé et (ii), si applicable, les intérêts au titre des sommes dont il est fait référence dans la section (i) (y compris, sans à être limité à ce qui suit, toutes les Parts Sociales et CPECs appartenant à ou détenus par cet Associé).

«IRR» désigne, à l'égard de tout Associé, un taux de rendement interne, calculé au moyen de la fonction XIRR de Microsoft Excel sur base des bénéfices nets effectivement reçus par les Associés en euro après le paiement par la Société de toutes les taxes locales applicables, équivalente au pourcentage applicable par an cumulé, sur le montant total de l' Investissement d'Associé, à partir de la date à laquelle cet Associé a effectué sa première acquisition de titres, extension de crédit ou dépôt des fonds constitutifs d'un Investissement d'Associé, en tenant compte du calendrier et des montants de toutes les distributions (autre qu'eu égard aux Prêts d'Associé) fait par la Société ou toute Filiale.

«Liquidation» désigne la vente ou toute autre disposition de la totalité ou quasi-totalité des actifs de la Société ainsi que la liquidation de la Société.

«Loi» a la signification définie à l'article 1 de ces statuts.

«Montant de l'Annulation» a la signification définie à l'article 6.5 de ces statuts.

«Pacte d'Associé» désigne tout pacte d'associés concernant la Société conclus entre les Associés au fil du temps.

«Parts Sociales» désigne toutes les parts sociales émises par la Société au fil du temps.

«Parts Sociales de Catégorie A» a la signification définie à l'article 5.1 de ces statuts.

«Parts Sociales de Catégorie B» a la signification définie à l'article 5.1 de ces statuts.

«Parts Sociales de Catégorie A Concernées» a la signification définie à l'article 6.7.

«Personne» désigne toute personne physique présente ou future ou toute société, association, partenariat, coentreprise, société à responsabilité limitée, société par action ou un autre partenariat, société fiduciaire, fiducie, institution, société en nom collectif, entité d'affaires ou gouvernement ou ses subdivisions politiques.

«Pourcentage de Participation» a la signification définie par un Pacte d'Associé.

«Prêt d'Associé» désigne (a) tout prêt consenti à la Société ou toute Filiale, acheté ou garanti par un Associé ou par un Affilié d'un Associé et (b) tout intérêt détenu par un Associé ou par un Affilié d'un Associé dans tous prêt désigné par la clause (a).

«Prêt de Tiers» désigne tout prêt consenti à la Société ou à une Filiale par un tiers à, et conformément à, tout Pacte d'Associé.

«Projet» désigne un projet immobilier commercial ou résidentiel situé en Espagne, acquis ou développé, ou en vue de son acquisition ou de son développement, par la Société ou une Filiale.

«Société» a la signification définie à l'article 1 de ces statuts.

«Tranches» désigne les Parts Sociales de Tranche A.1, les Parts Sociales de Tranche A.2, les Parts Sociales de Tranche A.3, les Parts Sociales de Tranche A.4, les Parts Sociales de Tranche A.5, les Parts Sociales de Tranche A.6, les Parts Sociales de Tranche A.7, les Parts Sociales de Tranche A.8 et les Parts Sociales de Tranche A.9 et le terme «Tranche» désigne n'importe laquelle d'entre elles.»

Frais et dépenses

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison du présent acte à environ mille sept cents euros (EUR 1.700,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Burin et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34067. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108170/1245.

(130131622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Manor Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 157.644.

L'an deux mille treize, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MANOR INVESTMENT S.A., ci-après "la Société", avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous B157644, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire à Luxembourg, en date du 17 décembre 2010, publié au Mémorial C numéro 349 du 22 février 2011 et dont les statuts ont été modifiés par acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire à Junglinster, en date du 19 décembre 2012, publié au Mémorial C numéro 564 du 7 mars 2013.

Bureau

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain THILL, employé privé à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Ekaterina DUBLET, employée privée à Junglinster.

Composition de l'assemblée

Le capital social de la Société est actuellement représenté par 2.853.300,- (deux millions huit cent cinquante-trois mille trois cents) actions sans désignation de valeur nominale, toutes intégralement souscrites et libérées.

La désignation des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée est portée sur une liste de présence dressée par les membres du bureau, à laquelle les participants à l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations, restent annexées au présent acte une fois signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé du Président

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Augmentation du capital social d'un montant de EUR 27.000.000,- (vingt-sept millions d'euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 24.020.000,- (vingt-quatre millions vingt mille euros) à EUR 51.020.000,- (cinquante et un millions vingt mille euros) par la création et l'émission de 3.207.288 (trois millions deux cent sept mille deux cent quatre-vingt-huit) actions nouvelles émises au pair comptable.

2. Souscription de la totalité des actions nouvelles par les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital et libération intégrale de celles-ci par des apports en numéraire.

3. Modification afférente de l'article 5.1 des statuts.

4. Autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital social jusqu'à EUR 250.000.000,- (deux cent cinquante millions d'euros) dans le cadre d'un capital autorisé et d'en déterminer les conditions d'exercice, à l'exclusion expresse de la faculté de supprimer le droit préférentiel de souscription.

5. Modification afférente de l'article 5.3 des statuts.

II.- Il ressort de la liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée. Il peut dès lors être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter de EUR 27.000.000,- (vingt-sept millions d'euros) le montant du capital social et de le porter de son montant actuel de EUR 24.020.000,- (vingt-quatre millions vingt mille euros) à EUR 51.020.000,- (cinquante et un millions vingt mille euros) par la création et l'émission de 3.207.288 (trois millions deux cent sept mille deux cent quatre-vingt-huit) actions nouvelles émises au pair comptable, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Interviennent aux présentes les actionnaires de la Société, désignés sur la liste de présence et représentés en vertu des procurations dont mention ci-avant;

lesquels souscrivent au pair, chacun au prorata de sa participation dans le capital social, toutes les 3.207.288 (trois millions deux cent sept mille deux cent quatre-vingt-huit) actions nouvelles émises en application de la décision prise ci-avant et les libèrent toutes, chacun pour sa part et intégralement, par des apports en numéraire d'un montant total de EUR 27.000.000,- (vingt-sept millions d'euros), ce dont il a été justifié au notaire soussigné par la production d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 5.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 51.020.000,- (cinquante et un millions vingt mille euros) représenté par 6.060.588 (six millions soixante mille cinq cent quatre-vingt-huit) actions sans désignation de valeur nominale.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital social jusqu'à EUR 250.000.000,- (deux cent cinquante millions d'euros) dans le cadre d'un capital autorisé et de déterminer les conditions d'exercice de cette autorisation, à l'exclusion expresse de la faculté de supprimer le droit préférentiel de souscription, aux termes de l'article 5.2 ci-après.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 5.3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **5.3.** Le Conseil est autorisé à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, jusqu'à un montant total maximum de EUR 250.000.000,- (deux cent cinquante millions d'euros).

Cette autorisation, renouvelable, prend effet dès le 28 juin 2013 et reste valable jusqu'au 28 juin 2018 inclus.

Dans ce cadre, le Conseil peut décider d'augmenter le capital souscrit avec ou sans émission d'actions nouvelles et moyennant ou non paiement d'une prime d'émission, cette dernière à libérer intégralement. La libération totale ou partielle de ces augmentations peut être acceptée en espèces ou en nature y compris par compensation avec des créances vis-à-vis de la société, par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission ou encore par conversion d'obligations.

Le Conseil peut déléguer à toute personne le pouvoir de recueillir les souscriptions, de recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital et de comparaître en son nom devant notaire aux fins de constater l'augmentation décidée et de modifier les statuts en conséquence.

Le Conseil n'est pas autorisé à supprimer le droit préférentiel de souscription.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: Alain THILL, Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 03 juillet 2013. Relation GRE/2013/2723. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108183/102.

(130131703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Made in Croatia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.999.

— STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-sept juin,

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en tant que mandataire de:

1. Monsieur Murat ATIK, producteur, né le 18 novembre 1967 à Bursa (Turquie), demeurant au 83, avenue Foch, F-75116 Paris (France); et

2. Monsieur Denis ERCEG, directeur de société d'exploitation, né le 1^{er} novembre 1964 à Sibenik (Croatie), demeurant à Marulicev trg 5 Zagreb, 10000 Croatie,

En vertu de deux (2) procurations données sous seing privé en date du 18 juin 2013.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué une société anonyme, sous la dénomination de «MADE IN CROATIA S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales ou agences aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit dans la commune du siège social. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations et d'intérêts sous quelque forme que ce soit, par achat, échange, mise en valeur ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la détention, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La Société peut, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, réaliser directement ou indirectement toutes opérations liées à des biens immobiliers et des droits y attachés, y compris mais ne se limitant pas à l'acquisition, le développement, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également constituer, acquérir, mettre en valeur, échanger ou s'intéresser de toute autre manière à tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi qu'à tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à ou au profit d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient ou non un intérêt direct ou indirect, appartenant au même groupe ou liées d'une manière ou d'une autre, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra s'intéresser, par achat, échange, mise en valeur ou de toute autre manière à tous les instruments financiers dans l'acception la plus large du terme, et notamment toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire; tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières; tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, les créances relatives aux différents éléments ci-avant énumérés ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non-endossables et quel que soit le droit qui leur est applicable.

La Société pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie aux secteurs précités sans pour autant exercer une activité réglementée.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31.000.-EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310.-EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Elles pourront être converties sur simple demande d'actionnaire faite au conseil d'administration ou à l'administrateur unique le cas échéant dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Capital autorisé:

Le capital autorisé est fixé à dix neuf millions d'euros (19.000.000,- EUR).

Le conseil d'administration et le cas échéant l'administrateur unique est autorisé pendant une période de cinq (5) années après la publication de l'acte constitutif de la Société au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à augmenter une ou plusieurs fois le capital social tant que le capital social émis résultant de ces augmentations demeure égal ou inférieur au seuil de dix neuf millions d'euros (19.000.000,- EUR).

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur autorisé ou fondé de pouvoir de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie du montant d'une telle augmentation de capital.

A chaque augmentation de capital social de la société par le conseil d'administration ou l'administrateur unique dans les limites du capital autorisé, le premier paragraphe de l'article cinq des statuts sera modifié en conséquences et le conseil d'administration ou l'administrateur unique prendra ou autorisera toute personne à faire toutes les démarches nécessaires en vue de l'exécution et de la publication de ladite modification.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le ou les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet par les membres présents à la réunion.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Lorsqu'une personne morale est nommée en tant que membre du conseil d'administration ou administrateur unique, elle devra informer la Société du nom de la personne physique qu'elle a nommé pour agir en tant que son représentant permanent dans l'exercice de son mandat.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur pour une réunion qui aura lieu au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Chaque convocation devra être établie et envoyée au moins deux jours (2) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration.

Les convocations peuvent être faites aux administrateurs oralement, par écrit ou par tout moyen de télécommunication approprié.

Chaque administrateur peut renoncer à cette convocation par écrit ou par tout moyen de télécommunication approprié. Les réunions se tiendront valablement sans convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Les administrateurs peuvent assister à une réunion du conseil d'administration par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant leur identification. Une telle participation à une réunion du conseil d'administration est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre ou tous moyens de télécommunication approprié, ces derniers étant à confirmer par écrit.

Une résolution écrite approuvée et signée par tous les administrateurs aura les mêmes effets qu'une résolution prise lors d'une réunion du conseil d'administration. La date de la résolution écrite sera réputée être la date de la dernière signature apposée par un administrateur. Dans un tel cas, les résolutions écrites peuvent être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu et pourront être transmises par tout moyen de communication approprié.

Art. 8. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité des voix présentes ou représentées.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Si la société compte un administrateur unique, ses décisions sont inscrites dans un procès-verbal.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition nécessaires ou utiles pour l'accomplissement de l'objet social de la Société. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances en cas de pluralité d'administrateurs par la signature conjointe de deux administrateurs, en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil d'administration dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leurs émoluments.

Les commissaires sont rééligibles et sont en tout temps révocables par l'assemblée générale.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Les décisions des actionnaires sont prises en assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

L'assemblée générale des actionnaires élit un bureau composé d'un Président, d'un secrétaire et d'un scrutateur qui peuvent ne pas être actionnaires ou administrateurs de la Société.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou dans tout autre lieu à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de mai à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique, par le commissaire aux comptes ou le collège des commissaires aux comptes.

Elle doit être convoquée sur la demande écrite mentionnant l'ordre du jour d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

Les convocations devront être établies par écrit et envoyées dans les formes et délais prévus par la loi et comportent l'ordre du jour.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre de jour de toute assemblée générale.

Les administrateurs peuvent assister et prendre la parole aux assemblées générales des actionnaires.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Les procès-verbaux des assemblées générales sont signés par les membres du bureau de l'assemblée et par les actionnaires en faisant la demande.

Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont inscrites dans un procès-verbal.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives, verser des acomptes sur dividende en cours d'exercice dans les conditions fixées par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires ou de l'actionnaire unique, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Dispositions générales

Art. 21. Les avis de convocation et communications sont remis ou il y est renoncé et les résolutions écrites sont prises par écrit, email, fax ou tout autre moyen électronique de communication.

Art. 22. Les procurations sont accordées par tous les moyens décrits ci-dessus. Les procurations en relation avec la tenue des réunions du Conseil d'Administration peuvent également être accordées par un Administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil d'Administration.

Art. 23. Les signatures seront manuscrites ou sous forme électronique, à condition qu'elles remplissent toutes les conditions légales pour être jugées équivalentes aux signatures manuscrites. Les signatures des résolutions écrites seront apposées sur un original ou sur plusieurs duplicatas lesquels constitueront ensemble un seul et même document.

Art. 24. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires:

1. Le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.
2. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et Libération:

Les cent (100) actions ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Murat ATIK, prénommé	50
2. Monsieur Denis ERCEG, prénommé	50
Total:	100

Les cent (100) actions ont été libérées moyennant apport en numéraire à raison de vingt-cinq pour cent (25%) se sorte que le montant de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,-EUR) se trouve dés-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate.

Déclaration

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève environ à mille euros (1.000,-EUR).

Décisions des actionnaires:

Et aussitôt les actionnaires, représentés comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateur est fixé à trois (3) et du commissaire aux comptes à un (1).

2. Sont nommés administrateurs de la Société:

- Monsieur Murat ATIK, prénommé, né le 18 novembre 1967 à Bursa (Turquie), demeurant au 83, avenue Foch, F-75116 Paris (France);

- Monsieur Denis ERCEG, prénommé, né le 1^{er} novembre 1964 à Sibenik (Croatie), demeurant à arulicev trg 5 Zagreb, 10000 Croatie;

- Madame Fatma ATIK, comptable, née le 14 juillet 1977 à Dreux (France), demeurant au 47, Avenue Jean Jaurès, F-78500 Sartrouville (France).

3. Est nommé commissaire aux comptes de la Société:

La société anonyme «A3T S.A.» ayant son siège social au 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg (RCS Luxembourg B 158.687), représentée par son administrateur Monsieur Julien DIDIERJEAN, né le 29 décembre 1970 à Strasbourg (France), demeurant professionnellement au 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg.

3. Les mandats de l'administrateur et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

4. Le siège de la société est fixé au 18, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connus du notaire par ses noms, prénoms, états et demeures, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. PIERRU, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28/06/2013. Relation: LAC/2013/29962. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 25/07/2013.

Référence de publication: 2013108182/248.

(130130553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Movela S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 151.114.

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth day of July.

Before Maître Roger Arrensdorff, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Turquoise Hill Luxembourg - Ivanhoe Mines Ltd., Luxembourg Branch, with registered office at 11-13 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the trade and companies register under the number B 158.883 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Vanessa MOROLLI, lawyer, residing at L-2132 Luxembourg, 20, avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy dated July 11, 2013.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that the Sole Shareholder is the sole shareholder of MOVELE S.à r.l., a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), having its registered office at 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 151.114, incorporated by a deed received by Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on January 7, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 527 on March 11, 2010 whose articles of association have been amended for the last time by a deed enacted on December 17, 2012, by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1250 on May 28, 2013 (the "Corporation").

II. record the following resolutions which have been taken in the best interest of the Corporation, according to the agenda below:

Agenda

1. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 10,520,000.- (ten million five hundred twenty thousand US Dollars) by the issue of 10,520,000 (ten million five hundred twenty thousand) mandatory redeemable preferred shares (the "MRPS") with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each;

2. Allocation of the amount of USD 1,052,000.- (one million fifty-two thousand US Dollars) to the MRPS legal reserve of the Company;

3. Subscription and payment of all the additional shares, with a share premium attached to the MRPS of USD 1,040,428,000.- (one billion forty million four hundred twenty-eight thousand US Dollars) and the allocation of the amount of USD 1,052,000.- (one million fifty-two thousand US Dollars) to the MRPS legal reserve of the Company by the Shareholder, by the contribution in kind of claims;

4. Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the planned corporate capital increase; and

5. Any other business.

First resolution

The Sole Shareholder decided to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 10,520,000.- (ten million five hundred twenty thousand US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 50,954,550.- (fifty million nine hundred fifty-four thousand five hundred fifty US Dollars) to the amount of USD 61,474,550.- (sixty-one million four hundred seventy-four thousand five hundred fifty US Dollars) represented by 16,702 (sixteen thousand seven hundred two) ordinary shares and 61,457,848 (sixty-one million four hundred fifty-seven thousand eight hundred forty-eight) MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each.

Second resolution

The Sole Shareholder decided to issue of 10,520,000 (ten million five hundred twenty thousand) MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each together with the payment of a share premium attached to the MRPS of USD 1,040,428,000.- (one billion forty million four hundred twenty-eight thousand US Dollars) and the allocation of the amount of USD 1,052,000.- (one million fifty-two thousand US Dollars) to the MRPS legal reserve of the Company.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

There now appeared Mrs. Vanessa MOROLLI, acting in her capacity as duly appointed special attorney of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given on July 11, 2013 which will remain attached to the present deed.

The appearing person declared to:

- subscribe for and fully pay 10,520,000 (ten million five hundred twenty thousand) MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 10,520,000.- (ten million five hundred twenty thousand US Dollars);

- pay a share premium attached to the MRPS amounting to USD 1,040,428,000.- (one billion forty million four hundred twenty-eight thousand US Dollars);

- allocate to the mandatory redeemable preferred shares legal reserve of the Company the amount of USD 1,052,000.- (one million fifty-two thousand US Dollars);

by the contribution in kind of claims excluding any real estate asset held by the Sole Shareholder (the "Claims").

Description of the contribution

The appearing person stated that:

The contribution in kind consisted of the ownership of Claims, these Claims being valued by the board of managers of the Company at the amount of USD 1,052,000,000.- (one billion fifty-two million US Dollars) on the basis of a valuation made by the Sole Shareholder, owner of the Claims.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 5.1 of the articles of association of the Corporation which shall read as follows:

" **5.1.** The Corporation's corporate capital is set at sixty-one million four hundred seventy-four thousand five hundred fifty US Dollars (USD 61,474,550.-), represented by two (2) classes of shares as follows: sixteen thousand seven hundred and two (16,702) ordinary shares (hereinafter the "Ordinary Shares") and sixty-one million four hundred fifty-seven thousand eight hundred forty-eight (61,457,848) mandatory redeemable preferred shares (hereinafter the "Mandatory Redeemable Preferred Shares", and together with the Ordinary Shares shall be referred to as the "Shares"), all with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each. The respective rights and obligations attached to each class of Shares are set forth below. All Shares will be issued in registered form and vested with voting rights regardless of their nature and class to which they belong."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Corporation or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about EUR 6,400.- (six thousand four hundred Euros).

For the purpose of the registration taxes, the appearing party declares that the amount of USD 1,052,000,000.- (one billion fifty-two million US Dollars) is valued at EUR 802,094,372.76 (eight hundred and two million ninety-four thousand three hundred seventy-two Euro seventy-six cents).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seize juillet.

Par devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Turquoise Hill Luxembourg - Ivanhoe Mines Ltd., Luxembourg Branch, ayant son siège social au 11-13 boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 158.883 (l'«Associé Unique»),

dûment représentée par Vanessa MOROLLI, avocate, demeurant à 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 juillet 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, agissant ès-qualité, a déclaré et demandé au notaire:

I. d'acter que l'Associé Unique est le seul associé de MOVELE S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.114, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglister, Grand-Duché de Luxembourg, le 7 janvier 2010, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 527, le 11 mars 2010 dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié du 17 décembre 2012 reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1250 le 28 mai 2013 (la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 10.520.000,- (dix millions cinq cent vingt mille dollars américains) par l'émission de 10.520.000 (dix millions cinq cent vingt mille) parts privilégiées obligatoirement rachetables (les «PPOR») ayant une valeur nominale de USD 1,-(un dollar américain) chacune;

2. Allocation d'un montant de USD 1.052.000,- (un million cinquante-deux mille dollars américains) à la réserve légale PPOR de la Société;

3. Souscription et libération des nouvelles parts mentionnées ci-dessus avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR de USD 1.040.428.000,- (un milliard quarante millions quatre cent vingt-huit mille dollars américains) et allocation d'un montant de USD 1.052.000,- (un million cinquante-deux mille dollars américains) à la réserve légale PPOR de la Société par l'Associé par l'apport en nature de droits à recevoir;

4. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social planifiée de la Société; et

5. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 10.520.000,- (dix millions cinq cent vingt mille dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 50.954.550,- (cinquante millions neuf cent cinquante-quatre mille cinq cent cinquante dollars américains) à un montant de USD 61.474.550,- (soixante et un millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent cinquante dollars américains) représenté par 16.702 (seize mille sept cent deux) parts ordinaires et 61.457.848 (soixante et un millions quatre cent cinquante-sept mille huit cent quarante-huit) PPOR ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre 10.520.000 (dix millions cinq cent vingt mille) PPOR ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR de USD 1.040.428.000,- (un milliard quarante millions quatre cent vingt-huit mille dollars américains) et l'allocation d'un montant de USD 1.052.000,- (un million cinquante-deux mille dollars américains) à la réserve légale PPOR de la Société.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Est alors intervenue aux présentes Mme Vanessa MOROLLI, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration donnée le 11 juillet 2013 qui restera annexée aux présentes.

La partie comparante a déclaré:

- souscrire et payer en totalité 10.520.000 (dix millions cinq cent vingt mille) nouvelles PPOR ayant une valeur de un dollar américain (USD 1,-) chacune, pour un montant total de USD 10.520.000,- (dix millions cinq cent vingt mille dollars américains);

- payer une prime d'émission d'un montant de USD 1.040.428.000,- (un milliard quarante millions quatre cent vingt-huit mille dollars américains);

- allouer à la réserve légale de la Société le montant de USD 1.052.000,- (un million cinquante deux mille dollars américains);

par la contribution en nature de droits à recevoir excluant tout actif immobilier détenue par l'Associé Unique (ci-après les «Droits»).

Description de l'apport

La partie comparante a déclaré que:

La Contribution en nature a consisté en la pleine propriété des Droits, ces Droits ayant été évalués par le conseil de gérance de la Société à un montant USD 1.052.000.000,- (un milliard cinquante-deux millions de dollars américains) sur la base d'une évaluation émise par l'Associé Unique, détenteur des Droits.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital social est fixé à soixante et un millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent cinquante dollars américains (USD 61.474.550,-) représenté par deux (2) catégories de parts comme suit: seize mille sept cent deux (16.702) parts ordinaires (les «Parts Ordinaires») et soixante et un millions quatre cent cinquante-sept mille huit cent quarante-huit (61.457.848) parts privilégiées obligatoirement rachetables (les «Parts Privilégiées Obligatoirement Rachetables», et collectivement avec les Parts Ordinaires les «Parts»), ayant toutes une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune. Les obligations et droits respectifs attachés à chaque catégorie de Parts sont déterminés ci-dessous. Toutes les Parts sont émises sous la forme nominative et assorties de droits de vote quelque soit leur nature et la catégorie à laquelle elles appartiennent.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ EUR 6.400,- (six mille quatre cents euros).

Pour les besoins de l'enregistrement, le comparant déclare que le montant de USD 1.052.000.000,- (un milliard cinquante-deux millions de dollars américains) est évalué à la somme de EUR 802.094.372,76 (huit cent deux millions quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-douze euros soixante-seize cents).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu de la partie comparante, connue du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ladite partie comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: MOROLLI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33952.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108219/191.

(130130865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Montrade S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 41.787.

L'an deux mille treize, le quinze juillet.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «MONTRADE S.A., S.P.F.», ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date 21 octobre 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C de 1993, numéro 43 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 25 octobre 2010, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 2732 du 13 décembre 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques RECKINGER, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Claudine HAAG, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Annette SCHROEDER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Décision sur la mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Jacques RECKINGER, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 14 mars 1965

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. RECKINGER, C. HAAG, A. SCHROEDER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33895. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108216/57.

(130130682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

RepcO 32 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 415.960,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 126.423.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013103601/22.

(130125406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Central European Retail Property Fund S.à.r.l./B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juil. 2013.

Jean-Jacques Josset

Manager

Référence de publication: 2013103975/12.

(130126135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

RepcO 33 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 400.343,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 126.174.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013103602/22.

(130125405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

RepcO 34 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 806.980,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 126.176.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013103603/22.

(130125428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Blynn S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 44.708.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103949/10.

(130126835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Biancamano Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.803.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103946/10.

(130126574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Repc 35 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 347.370,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 126.422.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013103604/22.

(130125427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Repc 36 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 606.300,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.235.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013103605/22.

(130125426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

RepcO 37 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.234.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013103606/22.

(130125425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

RepcO 38 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.188.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013103607/22.

(130125424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Boaz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 62.228.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103953/10.

(130126575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.